



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA
POLLUTION
MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Quatorzième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.51/3/1

Date : 2 mars 2021

Réunion en ligne, 31 mai – 2 juin 2021

Original : anglais

Point 3 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**pour la quatorzième Réunion des Correspondants du
Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine
accidentelle (REMPEC)
qui se tiendra à distance du lundi 31 mai au mercredi 2 juin 2021**

La Réunion commencera à 9 heures (heure locale de Malte ou GMT+1) le lundi 31 mai 2021

1. Ouverture de la Réunion
2. Organisation de la Réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport d'avancement sur les activités du REMPEC depuis la Treizième Réunion des Correspondants
5. Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031) et son Plan d'action
6. Stratégie méditerranéenne pour la gestion des eaux de ballast des navires (2022-2027)
7. Désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme Zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Med SO_x ECA) conformément à l'Annexe VI de MARPOL
8. Document d'orientation pour l'identification et la désignation de Zones maritimes particulièrement sensibles en lien avec les Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne
9. Partage, surveillance et communication des données
10. Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG) et activités connexes
11. Projet de programme de travail du REMPEC pour l'exercice biennal 2022-2023
12. Autres activités
13. Adoption des conclusions et recommandations
14. Clôture de la réunion